



Plan directeur des espaces (PDE)

2023-2043

Jean-François Gaudreault-Desbiens

Vice-recteur

Vice-rectorat à la planification et à la communication stratégiques

Radhia Hamdane

Gestionnaire de projets

Bureau de planification et gestion des espaces – BPGE

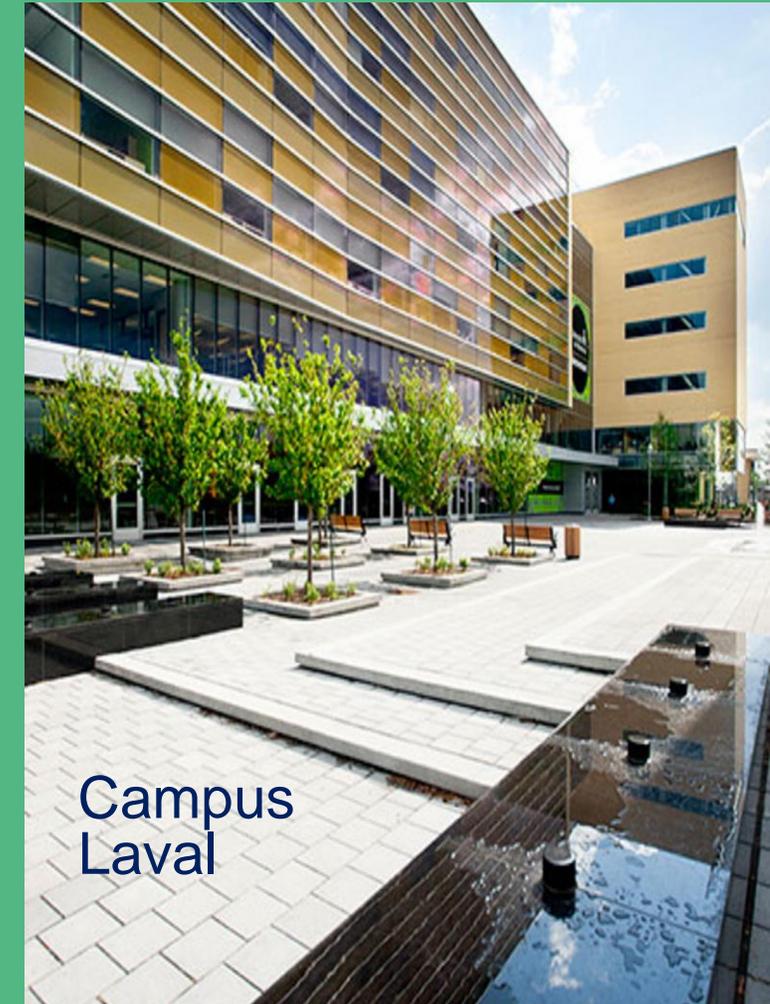
Février 2023

Contexte

La croissance des effectifs, les nouvelles réalités du travail hybride et les besoins toujours grandissants en recherche, en enseignement et en offre de services **nécessitent que l'Université revoie régulièrement la planification de ses espaces et de ses infrastructures.**

Le Vice-rectorat à la planification et à la communication stratégique **a le mandat d'élaborer le nouveau plan directeur des espaces** pour les vingt prochaines années.

Le nouveau plan directeur portera sur
le campus de la **montagne**,
le campus **MIL**,
le campus **Laval**
et le campus **Brossard**.



Campus
Laval

Objectifs

Offrir une **vision globale du développement des milieux de vie de l'UdeM**

qui favorisera leur **convivialité** et leur **inclusivité**;

qui correspondra à ses **objectifs stratégiques** et ses **prévisions de croissance**;

qui **rehaussera l'image de marque** de l'UdeM auprès de ses clientèles et partenaires.

Doter l'UdeM d'une **stratégie immobilière efficiente, économique et flexible** pour le développement de son parc immobilier à court, moyen et long termes.



Fondements

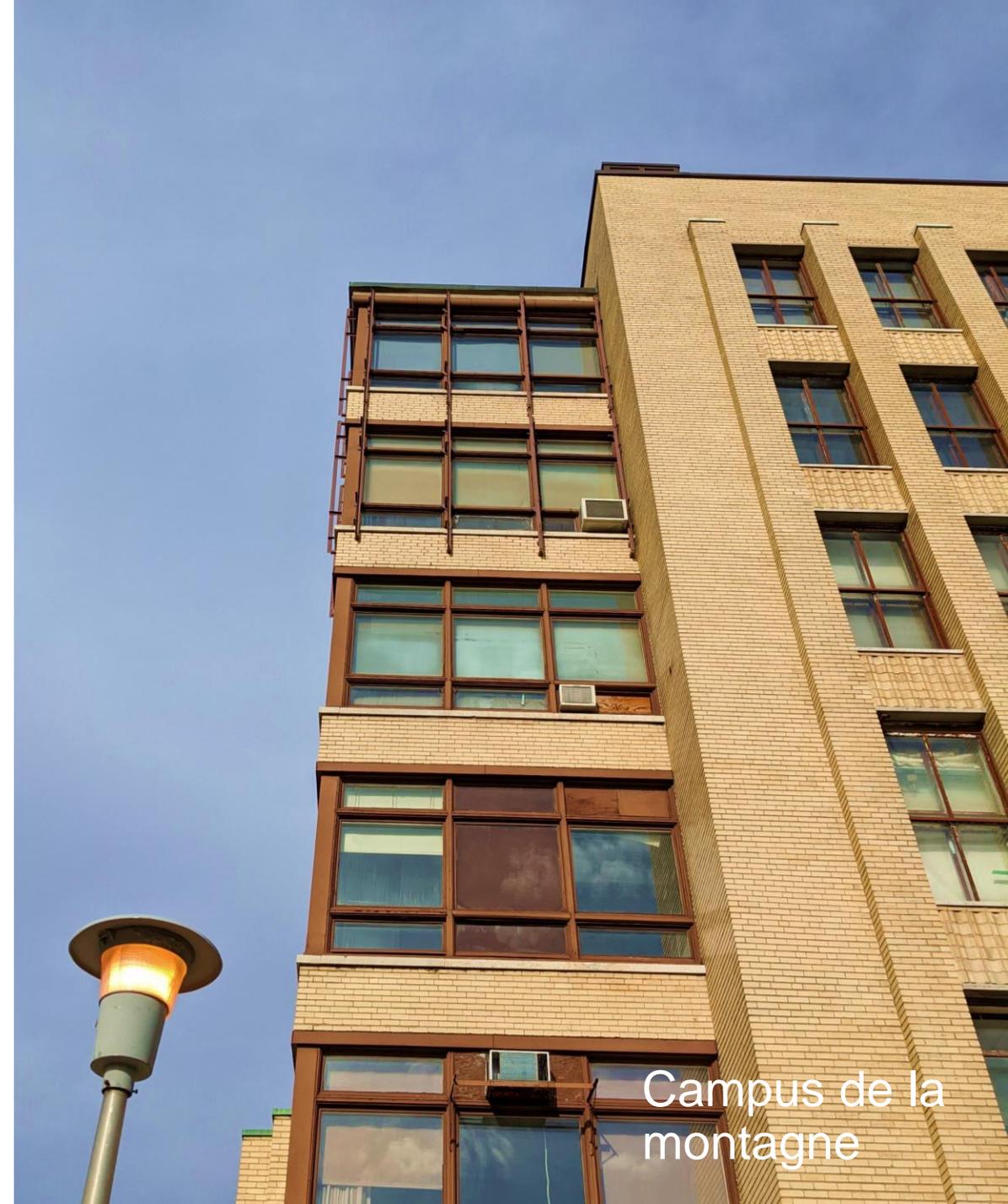
Le plan directeur des espaces 2023-2043 s'appuiera sur

les divers **plans stratégiques et plans d'action** de l'UdeM,

les **cadres normatifs** du ministère de l'Enseignement supérieur (MES),

les **projets de construction en cours**,

les **besoins en espace** liés à la poursuite de la mission de l'Université de Montréal.



Démarche

Constitution d'un comité conseil

Mandat

Accompagner, conseiller et guider le vice-rectorat à la planification et à la communication stratégiques tout au long du projet.

Constitution

Représentants des vices-rectorats, doyens, directions de services, personnel enseignant, personnel de soutien administratif, étudiants et diplômés.

Processus

Volet technique

La firme d'architectes Provencher Roy + associés a été choisie pour accompagner et soutenir le volet technique

Élaboration du PDE

Trois phases distinctes

Phase 1: Constats et enjeux

Phase 2: Exploration et hypothèses

Phase 3: Proposition et adoption du plan

Principes de base

Dix principes retenus lors de l'élaboration du plan directeur des espaces de 2008 ont été bonifiés pour tenir compte de la réalité actuelle

Trois phases distinctes

Phase 1: Constats et enjeux

Constats relatifs à l'état du **parc immobilier**, au **bilan de vétusté**, aux **contraintes patrimoniales** et aux **besoins d'espaces**.

Phase 2: Exploration et hypothèses

- Revue et mise à jour éventuelle des propositions du PDE de 2008.
- Établissement des grandes orientations à la suite de **consultations des parties prenantes**.

Phase 3: Propositions et adoption du plan

- Prise en compte des recommandations du comité-conseil.
- Adoption du plan directeur des espaces par le Conseil de l'UdeM.
- Le nouveau plan prévoira les constructions, les rénovations et les réaménagements des espaces intérieurs.



Groupes de consultation: trois grandes catégories

1 – Rencontres thématiques (espaces transversaux)

Rencontres avec différents intervenants et utilisateurs sur la vision globale relative à une **catégorie d'espace** « **transversale** » afin de définir les orientations et les paramètres qui permettront de projeter les besoins pour ces espaces respectifs dans le PDE.

2 – Journée thématique (ateliers par profil)

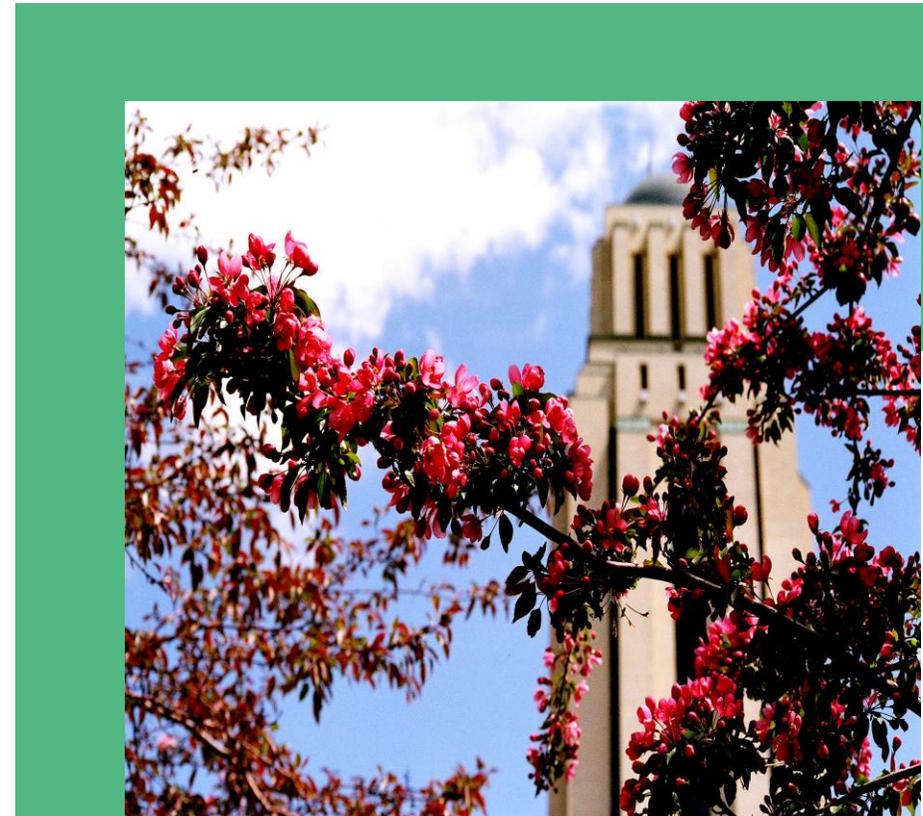
Rencontres avec des **représentants de divers types d'utilisateurs** qui constituent la communauté de l'Université de Montréal, en vue de recueillir leurs perspectives sur des sujets concernant les besoins en espaces. L'objectif est de bonifier les orientations du PDE.

3 – Entrevues

L'objectif est de collecter auprès des responsables concernés les **besoins spécifiques en espaces** des diverses juridictions (facultés, services et unités) afin de projeter les besoins en espaces pour le PDE.

Énoncé de vision

Engagée et responsable, l'Université de Montréal crée des environnements physiques polyvalents et propices à la collaboration qui assurent l'évolution des activités de recherche et d'enseignement, soutiennent l'innovation pédagogique et permettent de vivre une expérience étudiante conviviale et stimulante.





Principes de base

1. Placer l'expérience étudiante, incluant la formation, la recherche et l'engagement, au centre de la démarche en créant des environnements physiques conviviaux qui favorisent la collaboration et une vie universitaire stimulante, tout en se souciant d'un accès équitable à des espaces de qualité.
2. Générer synergies, convergences et complémentarités en enseignement et en recherche afin de catalyser l'interdisciplinarité, l'innovation et la collaboration interprofessionnelle
3. Privilégier l'optimisation, l'efficacité et la polyvalence des espaces, en anticipant les pratiques de l'avenir en enseignement et en recherche
4. Mettre en place des milieux de vie conviviaux, stimulants et inclusifs pour tous les membres de la communauté universitaire
5. Favoriser l'engagement de la communauté universitaire avec les communautés environnantes et l'accessibilité de nos campus aux concitoyen.ne.s
6. Mettre en valeur le patrimoine architectural, paysager, urbain, culturel et artistique de l'Université de Montréal
7. Appliquer les mêmes standards sur les quatre campus visés par le PDE 2023 dans une mise à niveau combinée
8. Favoriser une intégration de ces quatre campus à leur milieu et entre eux, en valorisant la mobilité durable
9. Intégrer les objectifs de développement durable de l'ONU et anticiper les bonnes pratiques en matière de transition écologique
10. Consolider l'image de marque de l'institution en étant exemplaire dans le développement urbanistique des villes

Échéancier préliminaire



Conclusion

Prise en compte des conclusions
du plan de 2008

Réexamen des conclusions
du plan de 2008 afin de :

- **Mesurer** leur adéquation au plan stratégique de l'UdeM 2022-2032;
- **Mesurer** leur adéquation aux attentes de la communauté UdeM;
- **Agir** en tenant compte de l'évolution des relations de l'UdeM avec ses communautés environnantes;
- **Se projeter dans l'avenir** comme actrice fondamentale du développement de Montréal, du Québec et du Canada



Merci

